

L'inf'Eau 44 est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants de la Loire-Atlantique pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne : démarrage, conduite, arrêt de l'irrigation, gestion des éventuelles restrictions. Ce bulletin est disponible sur le site de la [Chambre d'agriculture](#)

Résumé de la semaine

Après un week-end avec de faibles pluies, le temps estival est de retour. Un nouvel arrêté sécheresse a été pris le lundi 23 août. La plupart du département reste en vigilance. **Le bassin Côtier Breton reste en CRISE. Le bassin Logne, Boulogne, Ognon passe en CRISE. Le bassin Sèvre Nantaise passe en ALERTE.**




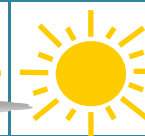
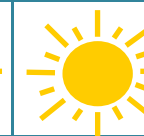
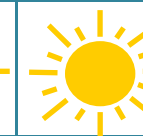

Météo

➤ Météo des semaines passées

Station de référence	Pluviométrie (mm)		
	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33
Carquefou	30.7	3.3	6.2
Derval	32.6	8.2	10.2
St-Lumine-de-Clisson	29.2	1.3	3.8
Chaumes-en-Retz	26.8	2.2	4.8
Missillac	31.5	8	11.8

Source : Weather Measures

➤ Prévisions météo à 7 jours

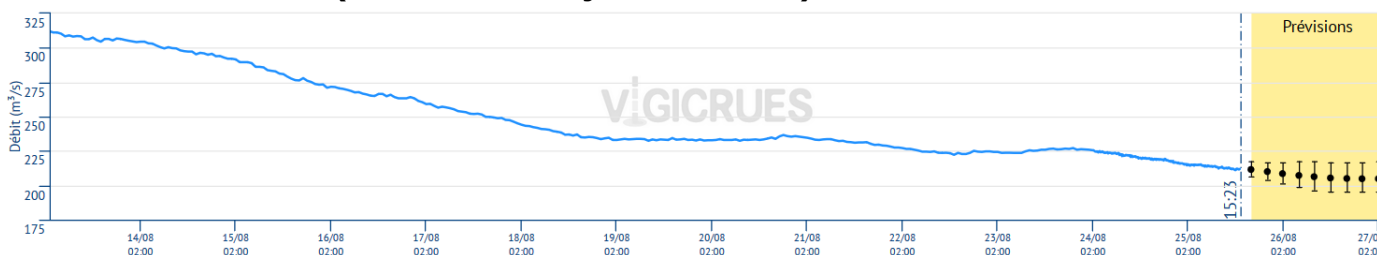
	Vendredi 27/08	Samedi 28/08	Dimanche 29/08	Lundi 30/08	Mardi 31/08	Mercredi 01/09	Jeudi 02/09
Temps							
T° min / max (°C)	15/23	15/25	11/26	10/26	11/27	15/28	17/28
Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0	0
ETP (mm)	4.4	4.7	4.1	4.4	4.5	4.4	3.8

Sources : MétéoCiel / MétéoFrance / Weather Measures

Le temps sera ensoleillé ses prochains jours. Les températures resteront fraîches en matinée et estivales en après-midi.

Situation des ressources en eau

➤ Débit de la Loire (Station de Montjean-sur-Loire)



La Loire poursuit sa lente décrue, son débit est d'environ 211 m³/s. Il reste supérieur au seuil de vigilance de 150m³/s.

➤ Débit des cours d'eau de référence au 23/08/2021

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Mesures au 15/08 Arrêté précédent	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 22/08
			ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
1 VILAINE	Débits	La Chère à Derval	150l/s	60l/s	50 l/s	275 l/s	235-174-185-206-205-228	256 l/s
2 OUDON	Débits	Segré (SDAGE)	600l/s	300l/s	100l/s	695 l/s	645-619-582-565-	l/s
3a ERDRE AMONT	Débits	Nort sur Erdre (SDAGE)	70 l/s	60l/s	50 l/s	/	déconstruction du seuil station DREAL	175 l/s (au 19/08)
3b ERDRE AVAL	Niveau de l'Erdre	Port Jean (Carquefou)	4,29 m NGF	4,22 m NGF	4,19 m NGF	4,43m (au 26/07)		4,43m (au 26/07)
3c AFFLUENTS NORD LOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	9,17 (au 10/08)	/	9,17 (au 10/08)
3d AFFLUENTS SUDLOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	9,17 (au 10/08)	/	9,17 (au 10/08)
Zone 3e LOIRE	Taux de salinité	Buzay	/	/	Taux de salinité >1g/l	0,370 g/l (au 13/08)	/	0,540 g/l (au 20/08)
	Débits	Montjean sur Loire (point SDAGE)	127 m³/s	110 m³/s	100 m³/s	281 m³/s	266-252-238-233-234-231	224 m³/s
3f BRIERE-BRIVET	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	10 (au 09/07)	/	9,17 (au 10/08)
4 SEVRE NANATAISE	Débits	Vertou (SAGE)	1150 l/s	900 l/s	570 l/s	1793 l/s	1935-1923-1808-1765-1436-1516	1508 l/s
		Tiffauges (SDAGE)	330l/s	270 l/s	200 l/s	734 l/s	922-542-338-328-475-494	530 l/s
		Saint Mesmin	300 l/s	170 l/s	150 l/s	l/s	268-268-266-277-291-277	270 l/s
5 COTIER BRETON	Taux de salinité	La Pommeraie			Taux de salinité > 0,7 g/l	0,160 g/l (au 13/08)	/	0,150 g/l (au 20/08)
	Débits	Falleron à St-Etienne-de-Mer-Morte	120 l/s	40 l/s	25 l/s	9 l/s	5-3-3-2-1-1	1 l/s
6a Logne Boulogne Ognon sans relation avec le niveau du Lac de Grandlieu	Débits	Logne à Saint Colomban	150l/s	60 l/s	30 l/s	22 l/s	24-18-15-15-11-14	10 l/s
6b LAC DE GRANDLIEU eaux superficielles	Cote de Buzay	Buzay	<1,55m au 1/07 <1,43 m au 1/08 <1,30m au 1/09			1,60 (au 13/08)	/	1,56 (au 20/08)

Source : DREAL (BDColiane), OFB, CD44, SAH

Restrictions d'irrigation / Mesures de gestion

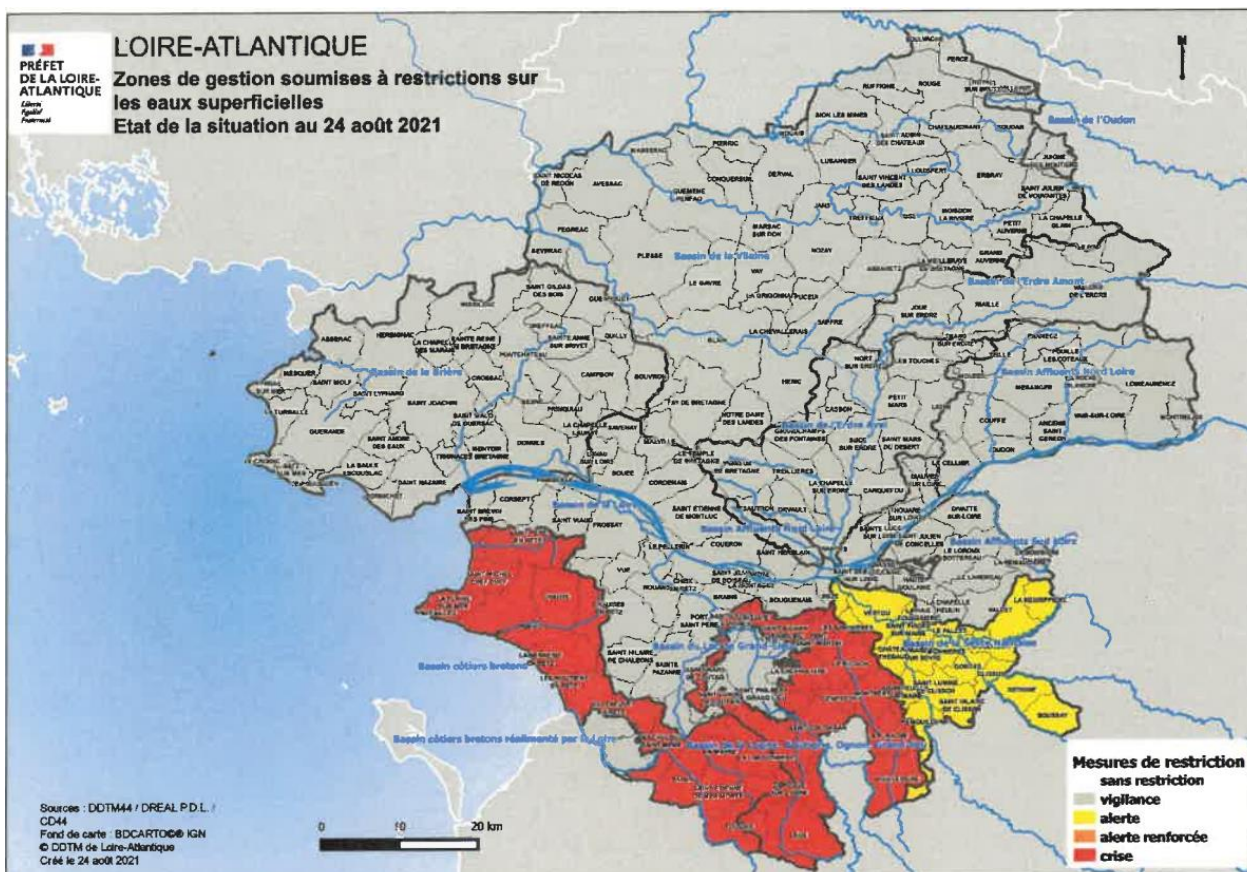
➤ Plan d'Alerte

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage) Cultures irriguées par technique économes (micro-aspiration, goutte à goutte) Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière Besoins des sites d'élevage (hygiène, abreuvement)	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*
Ne sont pas concernés par ces mesures				

*Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé

➤ Mesures réglementaires en vigueur au 16/08/2021 par Zone d'Alerte

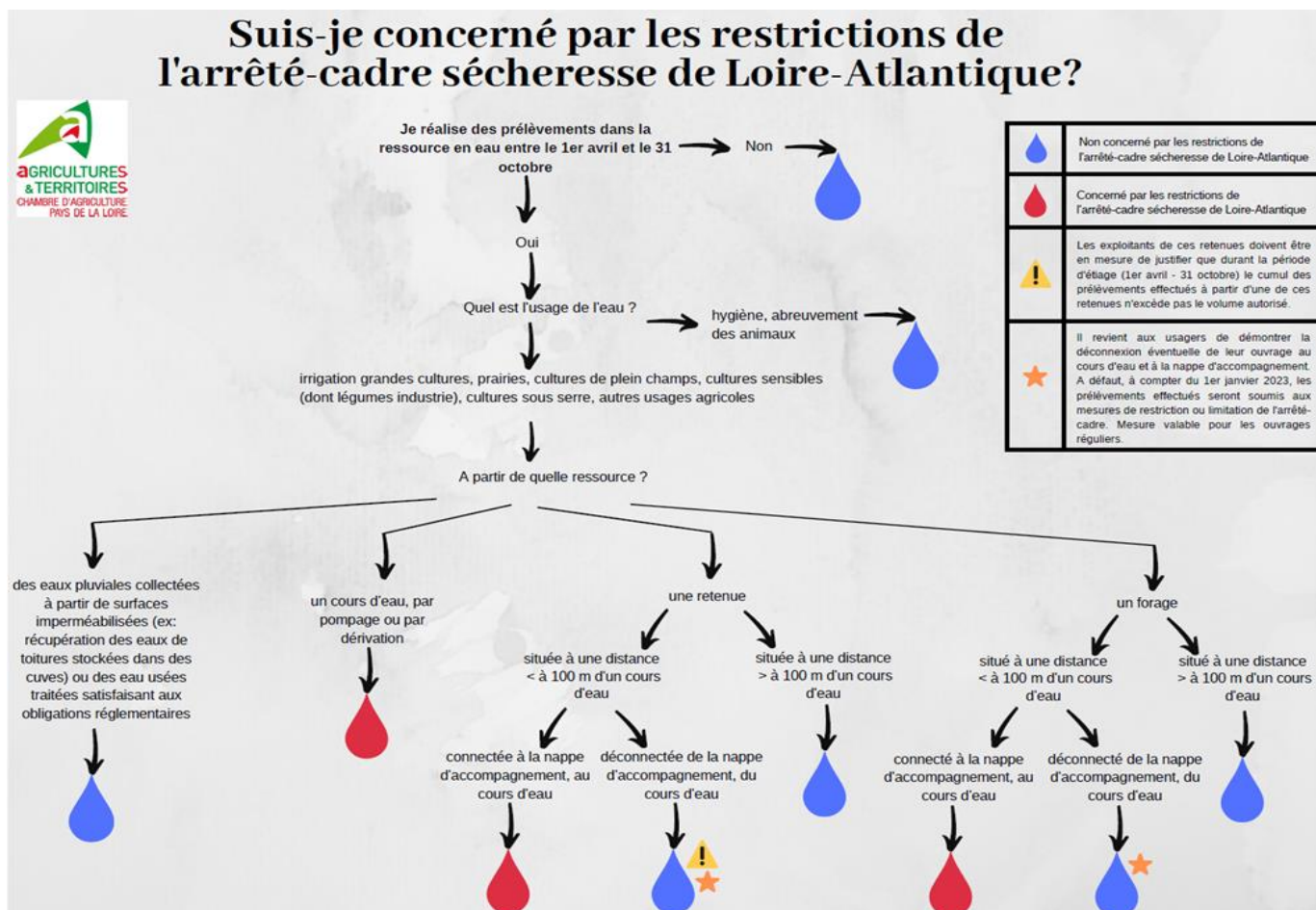
VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Ensemble des bassins	Zone 4 Sèvre Nantaise		Zone 5 Côtiers Breton Zone 6a Logne Boulogne Ognon (hors lac de Grand-Lieu)



Pour vérifier le zonage superficiel qui correspond à votre point de prélèvement :

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Via ce logigramme vous saurez si votre prélèvement est concerné par l'arrêté cadre sécheresse qui régit l'utilisation de l'eau selon le type de ressource et le type d'usager.



Etat des cultures et des sols

Avec du retard par rapport aux années passées, la plupart des maïs ensilage et maïs grain atteignent le stade de remplissage. **Les stades actuels restent toujours sensibles pour l'élaboration du rendement même si les besoins en eau diminuent.**

Conseil sur la conduite de l'irrigation

Durant les prochains jours, l'ETP se situera entre 4 et 5 mm/j mais les besoins culturaux diminuent dorénavant avec l'avancée des stades.

- **Dans le cas où l'irrigation a déjà été recommencée suite aux pluies de début août, il est recommandé de continuer les tours d'eau :**
 - **terres à RFU faible (40 – 50 mm) et RFU moyenne (50-60 mm) – Sols à tendance sableuse ou superficiels.** Il est nécessaire de poursuivre l'irrigation pour la croissance du grain à raison d'un tour d'eau de 25 mm tous les 8 – 10 jours en l'absence de précipitations.
 - **Installation à débit limitant** (moins de 2,2 m³/h /ha). Il faut maintenir le rythme de l'irrigation.
- **Dans le cas où l'irrigation n'a pas été engagée suite aux pluies de début août (terres avec fortes RFU > 60 mm), les RFU sont nettement entamées, il est préconisé de déclencher l'irrigation dès que possible si la date ou le stade d'arrêt de l'irrigation n'est pas atteint.**

Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

Prévoir l'arrêt de l'irrigation :

- **Maïs ensilage** : l'arrêt de l'irrigation est à prévoir 10 à 15 jours avant la date d'ensilage.
- **Maïs Grain** : Pour rappel l'irrigation doit être maintenue jusqu'à ce que le grain atteigne 50 à 45% d'humidité. En dessous de 45% d'humidité du grain, il n'y a plus de gain de rendement à attendre, l'irrigation doit s'arrêter. Pour déterminer le taux d'humidité du grain appuyez-vous sur le **diagnostic grain** :
 - Sur une zone homogène et représentative de la parcelle, sélectionner 5 épis par rang sur 3 rangs. Casser les épis en 2 à mi-longueur et conserver la partie pointue de l'épi.
 - Juger du degré d'humidité sur les grains de la couronne : **une répartition homogène entre les 3 amidons vitreux, pâteux et laiteux (47% humidité du grain = 31% MS plante entière) correspond au stade théorique d'arrêt de l'irrigation en maïs grain.**



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Site de Nantes
Rue Pierre Adolphe Bobierre
La GERAUDIERE
44939 NANTES
Tél. 02 53.46.60.00

Rédaction : C. LEPRETRE

Comité de relecture : A. CHAIGNEAU

Reproduction interdite

Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>

Avec le soutien financier de :

